



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS ROUSSILLONNAIS

**La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais
(Isère – 52 000 habitants - 22 communes)**

**Recrute un(e) chargé(e) mission politique de la ville/ prévention de la délinquance
Grade d'emplois des attachés/rédacteurs - contractuel**

Dotée d'un CISPD et de deux territoire entrant dans la politique de la ville (2 quartiers sur 2 communes), la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais recrute un(e) chargé(e) de mission politique de la ville-prévention de la délinquance afin d'assurer le suivi de la politique de la ville ainsi que le développement et la coordination des dispositifs de prévention de la délinquance.

➤ **MISSIONS**

Dans le cadre de la politique de la ville,

- Préparer et animer des instances techniques et politiques en lien avec les services de l'État et les partenaires.
- Travailler avec la personne (adulte relais) en charge du suivi des conseils citoyens et des actions de terrain
- Élaborer, mettre en œuvre et suivre un plan d'actions partenariales s'appuyant sur les crédits de droit commun et la programmation annuelle des crédits spécifiques politique de la ville.
- Organiser et coordonner la programmation annuelle (suivi administratif, financier et opérationnel – mise en place de tableaux de bords et bilans) ; veiller à la cohérence des actions en lien étroit avec les services de l'Etat
- Suivre les actions thématiques
- Élaborer et suivre des annexes du contrat de ville
- Conduire l'évaluation du contrat (évaluation à mi-parcours du contrat) ; rédiger le rapport annuel de mise en œuvre de la politique de la ville.
- Accompagner les porteurs de projet dans la recherche de subvention et la structuration de leur action.

Dans le cadre de la prévention de la délinquance

- Mettre en place la stratégie locale de prévention de la délinquance
- Elaborer, suivre et évaluer des dossiers administratifs et financiers
- Coordonner les actions existantes et en développer de nouvelles en matière de prévention.
- Développer les actions de prévention des violences faites aux femmes
- Gérer la cellule locale VVV en lien avec l'Etat
- Animer les cellules territoriales et thématiques (conduites addictives et discriminations) en matière de prévention
- Répondre aux appels à projets fonction des thématiques concernées
- Etre en lien avec les services de l'Etat (préfecture, procureur), de la région, du département, de la CAF, des communes et des autres porteurs d'actions

Dans le cadre de la compétence sociale

- Vous pourrez être amené à suivre et coordonner le centre de planification :
 - Elaboration de budgets annuels, participation aux orientations annuelles
 - Développer des animations
 - Participation aux réunions d'équipe
 - Gestion des formations ...

➤ **COMPETENCES REQUISES**

- Animation de réunions
- Maitrise de la méthodologie de projets
- Bonne capacité d'analyse, de synthèse ; qualités rédactionnelles
- Prise d'initiative et être force de proposition
- Réactivité, rigueur, adaptabilité et autonomie
- Maitrise des outils informatiques
- Permis B obligatoire

➤ **PROFIL**

- De formation supérieure bac +4/+5 type aménagements et projets de territoire ou développement social urbain
- Expérience souhaitée sur un poste similaire ou sur un poste avec de la conduite de projets et du travail en réseau
- Connaissance des politiques publiques (politique de la ville, social, socio-éducatif, emploi, santé, prévention de la délinquance..) et politiques contractuelles
- Spécificités du poste : disponibilité, souplesse d'emploi du temps (éventuelles réunions en fin de journée) déplacements fréquents dans la Communauté de Communes

➤ **CONDITIONS**

- Poste à temps complet 35h00
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois, possibilité de tickets restaurants, mutuelle et prévoyance

Renseignements complémentaires :

Mme Mercedes DE SOUSA au 04 74 29 31 00 pour tout renseignement administratif

Mme Sandra LEON 04.74.29.31.04 pour tout renseignement concernant le poste

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser **avant le 05/10/ 2017** à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais –

Rue du 19 mars 1962 - 38550 St Maurice L'Exil,

Mail : mercedes.desousa@ccpaysroussillonnais.fr